

20
Législature
du
Haut-Canada
(1760-91)

ment du H.-C. par la réunion des 8 membres du Conseil : seul, *Jacques Baby*, de Détroit, représente les Canadiens. — Du 10 au 15, il délibère pour diviser la province en comtés et en arrondissements électoraux.

20 Chambre législative : — elle se compose de 16 élus, parmi lesquels *François Baby*, représentant les comtés d'Essex et de Suffolk. — Elle tint cinq sessions, durant la première législature : 1. du 17 sept. au 15 oct. 1792 ; — 2. 31 mai-9 juillet 1793 ; — 3. 2 juin-9 juillet 1794 ; — 4. 6 juillet-10 août 1795 ; — 5. 16 mai-3 juin 1796. (Projets de lois : V. *The Makers of Can.* J.-G. Simcoe, p. 79 et ss. ; et *Can. and its Prov.* : The Prov. of Ontario, t. I).

30 Deuxième législature (1797-1800) : — en août 1796, renouvellement du mandat aux 16 députés. — Le 11 sept., départ de Simcoe, qui est remplacé par l'administrateur *Peter Russell* jusqu'en 1799, époque de l'arrivée du lieut.-gouv. *Peter Hunter*. — En 1796, Niagara est évacué en faveur des Américains. — Le siège gouvernemental est transféré à York (Toronto) ; — le Parlement y tient quatre sessions : 16 mai-3 juillet 1797 ; 5 juin-5 juillet 1798 ; 5 juin-29 juillet 1799 ; 2 juin-4 juillet 1800. (V. C.-G. James, S. R. C. 1903, II, p. 145).

CHAPITRE V

LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

1°
Inauguration
du
commerce
anglais

10 Premiers trafiquants : — selon Murray, la plupart constitue " un groupe de gens les plus immoraux qu'il ait jamais connus ; aventuriers de basse éducation, ou jeunes débutants dans le trafic, ou vieux faillis en fuite, tous avides de faire fortune sans grand souci des moyens qui les y conduisent ". — Le succès des armes britanniques les a attirés de New-York et du Massachusetts : ils échangent les objets manufacturés en Angleterre contre les produits du sol canadien, qu'ils vendent à la manutention militaire, ou qu'ils exportent aux Antilles ou à la métropole. — Le commerce en gros, ils l'ont accaparé ; — le détail est laissé aux mains des Canadiens : — source naturelle de mécontentement et de division initiale.

20 Répression du commerce illicite : — la Proclamation royale de 1763, invite " tous les sujets du Royaume et d'Amérique à se hâter d'entrer en jouissance des avantages et profits que le Canada leur offre pour le commerce, l'industrie, la navigation, les établissements coloniaux ". — En septembre 1763, Murray organise la croisière de gardes-côtes, dans le Golfe, pour saisir les contrebandiers français de Saint-Pierre et Miquelon : il fait armer deux forts bâtiments dans ce